Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le
feuille n° A 70

PROCES.VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'AN DEUX MILLE DIX ET LE DOUZE NOVEMBRE A DIX HEURES

Les administrateurs de la SOCIETE BADET CLEMENT & COMPAGNIE, Société Anonyme au capital de 600.000 €, inscrite au RCS de DIJON sous le n°B 401 952 957, dont le siège social est à L'ETANG VERGY - 21220 - GEVREY CHAMBERTIN, se sont réunis dans les locaux de la société sur convocation de leur Président adressée à chacun d'eux à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement d'adresse de siège social.

Sont présents et ont émargé le registre des présences :

- Monsieur Laurent DELAUNAY
- Madame Catherine DELAUNAY

Monsieur le Président constate que le Conseil réunit la présence effective de la moitié des administrateurs, et que par conséquent il peut valablement délibérer.

Il rappelle à ses collègues la dernière réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil adopte et approuve après lecture, le procès-verbal de la précédente réunion.

- I -

Il est rappelé que la SOCIETE BADET CLEMENT & COMPAGNIE a acquis un tènement immobilier Rue Lavoisier à NUITS SAINT GEORGES, pour y faire bâtir de nouveaux locaux et y transférer son activité.

Les travaux sont aujourd'hui terminés et vont donner lieu à un futur déménagement.

C'est pourquoi il y a lieu de prendre la décision de transférer le siège social de L'ETANG VERGY au 10 Rue Lavoisier – 21700 – NUITS SAINT GEORGES.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré décide à l'unanimité, sous réserve de ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, de transférer le siège social de L'ETANG VERGY (21220 GEVREY CHAMBERTIN), au 10 Rue Lavoisier – 21700 – NUITS SAINT GEORGES, à compter du 15 novembre 2010.

- II -

En raison du transfert du siège social, les statuts seront modifiés en conséquence et tout pouvoir est donné au porteur de la copie des présentes pour exécuter les formalités de publicité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été consigné conformément à la loi, pour servir et valoir ce que de droit.

LE PRESIDENT

Copie certifiée conforme

UN ADMINISTRATEUR